

ACCUEIL

Se promener, observer et découvrir :

Le chanvre

Frédéric Elie, octobre 2008

CopyrightFrance.com

La reproduction des articles, images ou graphiques de ce site, pour usage collectif, y compris dans le cadre des études scolaires et supérieures, est INTERDITE. Seuls sont autorisés les extraits, pour exemple ou illustration, à la seule condition de mentionner clairement l'auteur et la référence de l'article.

L'exploitation du chanvre était une activité importante dans les villages des Alpes du sud. Nous reprenons ici les informations qui traitent de ce sujet, sur les pratiques d'autrefois, lors des expositions vivantes animées par l'écomusée du village de Saint-Paul sur Ubaye (Alpes de Haute Provence)...

le chanvre, une vieille histoire, un usage actuel

De tous temps, le chanvre est cultivé. Mais dès la fin du 19^{ème} siècle il est supplanté par d'autres textiles : coton, jute... et les textiles de synthèse (polyesters, nylon...). Mais ce recul n'était que provisoire : à partir des années 1980, on redécouvre le chanvre et ses qualités pour l'industrie et l'artisanat vestimentaires. A côté de ses utilisations textiles, le chanvre est employé pour divers autres besoins :

- fabrication de la pâte à papier,
- fabrication de cordes,
- dans l'industrie agroalimentaire, fabrication d'huiles à partir de la graine du chanvre (ou **chènevis**). D'ailleurs, le résidu d'extraction d'huile, le tourteau de chènevis, très riche en protéines, sert d'alimentation pour le bétail.
- en cosmétique, fabrication de savons et de produits de beauté,
- le chanvre, tout comme la [laine de mouton](#), possède la propriété intéressante d'absorber l'humidité et d'être un bon isolant thermique : aussi, depuis quelques années, le chanvre est-il utilisé, en techniques d'habitat, pour l'isolation des bâtiments.
- en ameublement, à partir du bois de la tige du chanvre, confection de panneaux de particules,

- litière des animaux, du fait des propriétés anti-humidité du chanvre
- les graines (chènevis) fournissent aussi une huile siccativée utilisée dans la préparation des vernis et des couleurs.

Dans le cas particulier de la vallée de l'Ubaye, de nombreux témoignages attestent l'existence de la culture du chanvre, à des fins textiles, dans la région depuis le 19^{ème} siècle : les villages de Méolans-Revel, du Lauzet (où le chanvre était recueilli pour être ensuite exploité à Embrun), de Saint-Pons, tout près de Barcelonnette (où l'on employait un étang d'eau ferrugineuse pour le chanvre). Pendant la seconde guerre mondiale, la culture et l'exploitation du chanvre étaient assurées pour fabriquer notamment des cordes que l'on ne trouvait plus dans le commerce. La transmission du savoir-faire pour le chanvre a été assurée dans la vallée de l'Ubaye grâce à l'abbé Signoret, curé de Méolans, puis par son neveu Jean-Baptiste Reynaud. La mise en valeur de cette tradition, pour la faire connaître du public de la région comme de passage, est devenue ensuite l'affaire de l'Association pour l'Animation du Patrimoine Culturel de Saint-Paul sur Ubaye (l' « écomusée » de Saint-Paul sur Ubaye).

Aujourd'hui la culture du chanvre est soumise à une réglementation stricte en France. Cela tient à ce que les fibres du chanvre, utilisées pour le textile, doivent être soigneusement distinguées de celles du chanvre à drogue qui appartient à la même espèce ***Cannabis Sativa***, et qui possèdent des caractéristiques morphologiques très voisines. Le chanvre à drogue, ou « cannabis » possède en propre un composé spécifique, aux propriétés psychotropes : le **tétrahydro-cannabinol** ou **THC**). Il s'agit donc d'obtenir la certification que le chanvre utilisé à des fins agricoles et textiles est dépourvu de ce composé. Les déclarations des semis et de la récolte sont obligatoires et doivent être transmises par le Comité du Chanvre au Ministère de l'Agriculture (direction DPE), au Ministère de l'Intérieur (OCRTIS) et à la Gendarmerie Nationale. C'est uniquement sous ses conditions, et après que les contrôles aient été effectués, que les producteurs peuvent exploiter le chanvre dans le cadre d'un contrat de production avec l'acheteur.

Le chanvre à drogue est encore appelé chanvre indien. Sa résine est connue sous les noms de haschisch (Égypte) et de chara (Inde). Elle provient de sommités florales aux noms divers : en Inde, c'est le bhang ou de ganjah, en Amérique Latine, c'est la marihuana, et en Afrique du Nord, le kif (mélangé au tabac).

La production, la vente, l'emploi du chanvre non homologué sont INTERDITS

Pour toute initiative en ce domaine, et toute information légale, il faut passer par le COMITE ECONOMIQUE AGRICOLE DE LA PRODUCTION DU CHANVRE

(tél. : 02 43 28 99 23)

description botanique du chanvre textile

Le chanvre (***Cannabis sativa***) fait partie de l'espèce des Cannabacées (ou Cannabacées). C'est une plante annuelle. sa tige est rigide, droite et épaisse (les plants les plus gros peuvent avoir un diamètre égal à celui du pouce). D'ailleurs, si l'on souhaite obtenir des tiges épaisses (intéressantes pour les cordages), on doit semer clairsemé, tandis que pour obtenir des tiges minces (pour confectionner des toiles pour vêtements), il faut semer serré (les semis ne sont pas très dispersés).

La plante grandit en trois mois pour atteindre sa taille adulte si elle est abondamment arrosée ; sa hauteur peut alors atteindre 3 mètres.

Il y a deux types de plants : les plants femelles et les plants mâles. Les plants femelles qui sont plus gros et plus haut que les plants mâles. Chaque plant porte des fleurs unisexuées. Les feuilles sont disposées en opposition sur la tige, elles sont palmées, à bord dentelé, leurs pétioles peuvent avoir 6 cm de long.

Les fruits sont des akènes ronds de diamètre 2 mm. A cause de la présence des poils glanduleux sur les parties vertes de la plante adulte, lorsque l'on froisse celles-ci il se dégage une odeur forte et désagréable qui a pour effet de repousser les animaux.

La tige est creuse et structurée en deux parties :

- la **chènevotte** : partie ligneuse, dure, cassante, située à l'intérieur de la tige ;
- la **filasse** : enveloppe fine et souple de la tige.

Le chanvre a besoin d'un climat tempéré, et pousse sur des sols meubles et perméables. Vers la fin de l'été (août), les plantes commencent à jaunir, c'est alors le moment de les récolter. On arrache en premier les plants mâles, et on attend que les graines soient mûres pour arracher à leur tour les plants femelles. Selon leurs longueurs, les tiges sont réunies en petites gerbes pouvant être tenues par une main. On les met alors à sécher et les graines sont récupérées pour les semis du prochain printemps. Après séchage, les tiges sont séparées des feuilles et soumises au rouissage.

Le **rouissage** consiste à décoller la chènevotte de la filasse : pour cela on utilise une retenue d'eau, appelée « lou naïs », dans laquelle on laisse tremper la tige.

Un hectare de chanvre fournit environ 60 quintaux de tiges sèches, soit 11 quintaux de fibres (on compte 2000 hectares de culture du chanvre en France).



chanvre (cannabis sativa)

source: Copyright © 2001 Yahoo! France & Hachette Multimédia / Hachette Livre

Les cannabacées sont une famille de l'ordre des urticales. Dans cette famille, on trouve des plantes annuelles, comme le chanvre, et des plantes vivaces, comme le houblon (*Humulus*) (cette plante est utilisée pour la bière).

exploitation du chanvre : de la tige au tissu

Le rouissage

Nous avons vu ci-dessus qu'après la récolte et le séchage les tiges de chanvre sont soumises au rouissage, séparation de l'enveloppe souple, ou filasse, du cœur de la tige, ou chènevotte.

Dans le naïs, retenue d'eau, les bactéries qui y sont en suspension détruisent la substance qui assure l'adhérence de la filasse à la chènevotte. Ce procédé est accéléré dans l'eau tiède.

Si le rouissage est trop court, il sera difficile par la suite de procéder au broyage de la chènevotte, ou teillage. A l'inverse, un rouissage trop prolongé fragilise la filasse, car celle-ci est attaquée plus longtemps par les bactéries. L'opération de rouissage nécessite donc une surveillance attentionnée. Plusieurs jours sont nécessaires pour un rouissage de qualité avec eau courante.

Le teillage

Le teillage consiste à broyer la chènevotte en morceaux qui, de ce fait, seront séparés de la filasse restante. Les gerbes sont d'abord tapées avec un maillet sur une planche de bois creuse, puis elles sont broyées à l'aide d'une broie. La broie est montée sur des pieds et

comporte une partie mobile : une double lame épaisse tenue par un manche. Le teilleur tient d'une main la gerbe sur la broie et abaisse, de l'autre main, la double lame de bois pour écraser les tiges, séparant ainsi la chènevotte de la filasse (voir photos 1).



(a)



(b)



(c)

**photos 1 – (a) gerbes de chanvre après séchage, (b) appareil de teillage, (c) chanvre après teillage
(photos : F. Elie, Saint-Paul sur Ubaye, août 2008)**

Le peignage

La filasse, séparée de la chènevotte après le teillage, est passée sur un peigne. Le peigne, (ou « *las brustias* »), est une simple planche de bois épaisse munie de plusieurs rangées de dents en fer (photo 2). Le peigne est laissé posé sur une surface, l'opération consiste alors à fouetter les dents avec des poignées de filasse tenues à la main (et non l'inverse : on ne passe pas le peigne sur la filasse). A l'issue, la filasse est affinée, alignée et débarrassée des derniers résidus de chènevotte.

Après le peignage, les poignées de filasse sont tordues ensemble pour former des tresses prêtes à être filées.



*photo 2 – peigne à chanvre
(photo : F. Elie, Saint-Paul sur Ubaye, août 2008)*

Le filage

Le filage consiste à obtenir du fil à partir de la filasse que l'on torsade. La filasse est torsadée à l'aide d'un rouet, grande roue qui est manœuvrée manuellement. Une personne tient une poignée de filasse qu'elle laisse se dévider au fur et à mesure que les brins sont enroulés sur la canette du rouet, ou sur le fuseau, par une autre personne (photo 3).

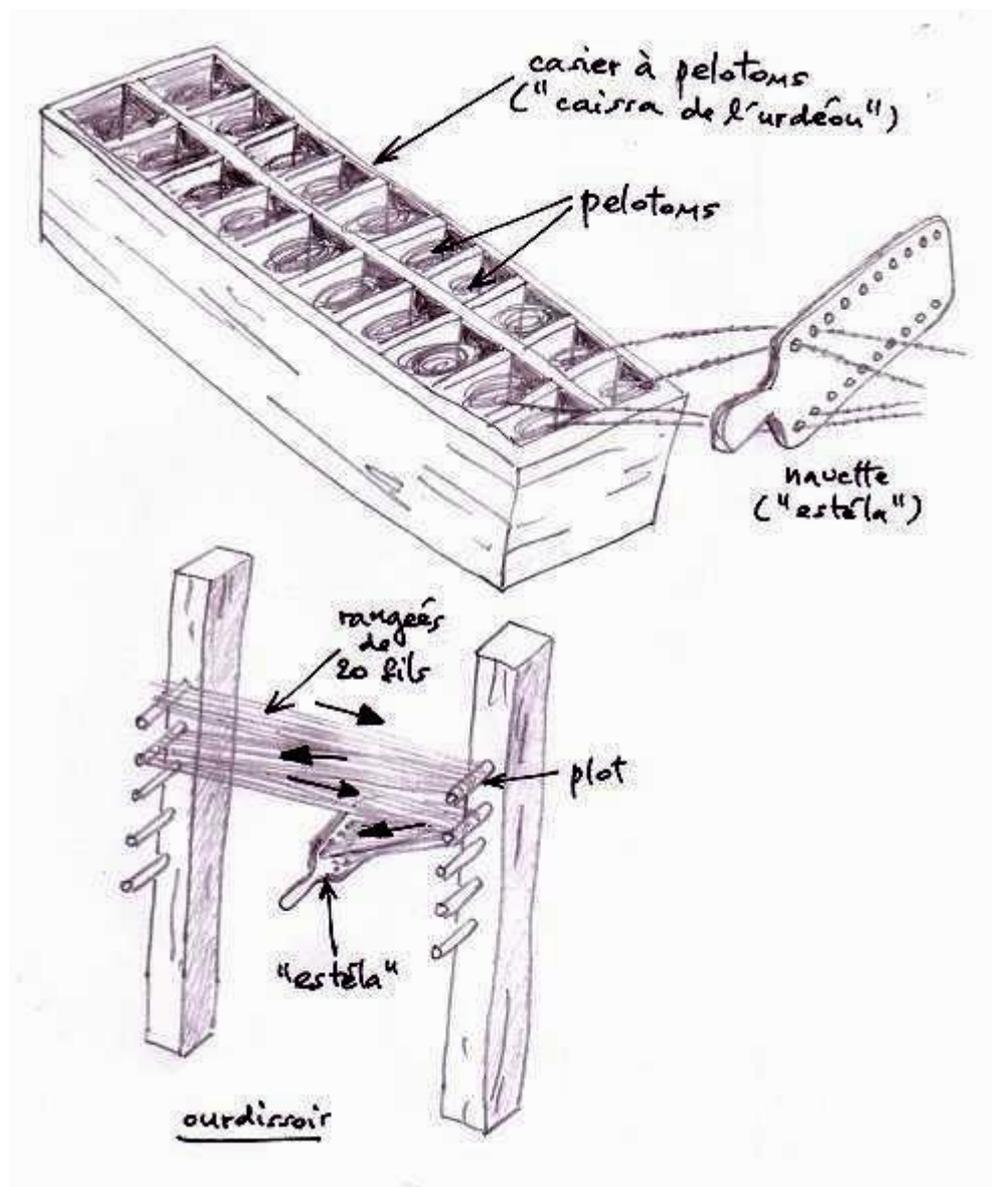


**photos 3 – vue d'ensemble du rouet (à gauche), et détail du mécanisme d'entraînement du fuseau (à droite)
(photos : F. Elie, Saint-Paul sur Ubaye, août 2008)**

L'ourdissage

Les pelotons obtenus lors du filage sont ensuite confiés au tisserand qui va procéder à l'ourdissage. Cette opération consiste à préparer la chaîne du métier à tisser, c'est-à-dire les fils de chanvre qui seront présentés au métier à tisser dans le sens de la longueur du tissu, afin d'être croisés avec les fils qui sont présentés dans le sens de la largeur (la trame).

Pour l'ourdissage, le tisserand dispose 20 pelotons dans une boîte rectangulaire allongée divisée en 20 compartiments répartis suivant deux rangées de 10. Cette boîte s'appelait, dans les Alpes du Sud, « *la caissa de l'urdéou* ». De chaque peloton, le tisserand tire un fil qu'il fait passer dans l'un des 20 trous d'une sorte de navette appelée « *l'estéla* », planchette rectangulaire comportant deux rangées parallèles de 10 trous chacune. Les vingt fils sont attachés ensemble sur l'autre face de l'estéla : ainsi les vingt fils de chanvre peuvent être tirés ensemble et en parallèle à l'aide de cette estéla. La chaîne est alors préparée en faisant courir les vingt fils sur l'ourdissoir. L'ourdissoir est constitué de deux rangées verticales parallèles de 10 plots chacune horizontaux suffisamment écartées, autour desquels on fait passer, comme une succession de Z, les vingt fils issus des pelotons de la caisse. On obtient à la sortie une chaîne formée de 20 fils parallèles prête pour monter le métier à tisser (voir figure ci-après).



*casier à pelotons, navette (« estéla ») et ourdissoir
(dessin : F. Elie)*

Le tissage

Dans les grands principes, le tissage consiste à croiser les fils qui sont dans le sens de la longueur (la chaîne) avec les fils qui sont dans le sens de la largeur (la trame).

Les fils de la chaîne passent à travers un grand peigne puis dans l'oeillet des lisses, fils de fer (ou de tout autre matériau) verticaux portés en nombre égal par deux cadres en bois appelés lames ; il y a autant de lisses que de fils de chaîne. Les lames, et les lisses qu'elles portent, peuvent être décalées en hauteur par l'action de deux pédales (une pédale actionne une seule lame). Grâce à ce décalage, on peut faire courir entre les fils inclinés vers le bas et ceux inclinés vers le haut, une navette qui permet de faire coulisser le fil de trame. Puis on alterne les positions des lames lorsque le fil de trame repart dans l'autre sens, le serrage du croisement entre la trame et la chaîne se faisant à chaque alternance. On obtient ainsi, progressivement, un tissu où les fils de chaîne sont croisés avec les fils de trame de manière serrée.

exploitation du chanvre : tressage des cordes

Le tressage des cordes en chanvre s'effectue à l'aide d'un **courdier** (voir photos ci-dessous). Cet instrument est composé de deux parties :

- A : l'une est constituée d'un bâti en bois auquel est fixé le support d'une manivelle qui entraîne la torsion entre elles de quatre fils ou groupes de fils ;
- B : l'autre est constituée d'un bâti auquel est fixé le support de quatre parties tournantes qui assurent la torsion de chacun des quatre groupes de fils (les torons).

L'écartement de ces deux parties dépend de la longueur de la corde que l'on veut fabriquer.

Pour fabriquer une corde à partir de quatre torons constitués chacun de fils élémentaires, on procède comme suit :

- chaque toron est obtenu par la torsion individuelle de quatre fils à l'aide de la partie B, moyennant la rotation des quatre fuseaux tournants ;
- les quatre torons passent dans les fentes d'une sorte de navette munie d'un manche (« *la masséta* ») dans lesquelles ils peuvent coulisser. Au départ la navette est située près de la partie A du courdier ;
- les torons qui sont de l'autre côté de la navette, du côté de la partie tournante A, sont fixés à leurs bouts à l'axe de cette partie tournante A. Lorsque l'on tourne la manivelle, ces torons se tordent entre eux pour former une corde tressée. Lorsque la longueur tressée augmente, au cours des rotations, la navette s'éloigne de A vers B.
- pour assurer la correction des torsions et les rendre régulières, l'opérateur peut jouer sur la rotation de la navette à l'aide de son manche ;
- l'opération nécessite trois personnes : une pour chaque partie tournante A et B, la troisième pour tenir et corriger la navette.



(a)



(b)



(c)



(d)

Le courdier : (a) la partie tournante « B » : on distingue la grande roue dentée principale qui entraîne les quatre roues dentées solidaires des torons
(b) la partie tournante « A », avec un seul axe de rotation, entraîné par une manivelle, porteur de la corde tressée au fur et à mesure de la rotation
(c) la navette, ou « masséta », avec ces quatre rainures où coulisent les quatre torons
(d) cordes tressées en chanvre
 (photos : F. Elie, Saint-Paul sur Ubaye, août 2008)

et pour finir, quelques images du musée vivant de Saint-Paul-sur-Ubaye ...

Le musée de Saint-Paul sur Ubaye, heureuse initiative, c'est aussi...



L'histoire du pain, des gerbes de blé (ci-dessus)

jusqu'au four à pain



la maquette animée du moulin



la batteuse manuelle



la batteuse mécanique



le four à pain



mais aussi l'art du bois :

avec ici une maquette sur les scieurs de long



chaque visiteur peut s'exercer à faire le scieur de long



et bien d'autres expositions : sur la laine des moutons, le lavage, la cuisine, les ânes, la vie et les métiers d'autrefois dans les Alpes du Sud... et bien sûr son marché avec ses artisans, son miel (ici, gros plan sur une guêpe goûtant le miel du pays)...

(photos : Frédéric Elie, Saint-Paul sur Ubaye, août 2008)

BIBLIOGRAPHIE

- Association pour l'Animation du Patrimoine Culturel de Saint-Paul sur Ubaye : *Le chanvre, une expérience originale* – septembre 2000
- Albert Manuel : *Notes sur les métiers d'autrefois* – éditions Sabença de la Valéia et Alpes de Lumière, 1993
- F. Arnaud, G. Morin : *Le langage de la vallée de Barcelonnette* – 1920, réédition Laffitte 1981
- Jean-Rémy Fortoul : *Ubaye, la mémoire de mon pays* – édition Sabença de la Valéia et Alpes de Lumière, 1993